

Avertissement :

À partir de l'exercice comptable 2010, les résultats du réseau d'information comptable agricole (RICA) sont présentés selon la nouvelle typologie des exploitations agricoles, conformément aux dispositions du règlement (CE) n° 1242/2008 de la Commission, en cohérence avec ceux du recensement de l'agriculture 2010.

Les données du RICA, enquête européenne, peuvent être dépendantes des différences de taux d'inflation entre pays. Afin d'assurer une cohérence entre les données des actifs immobilisés acquis à des époques différentes, une réévaluation de ce type d'actif était appliquée dans les États membres, y compris en France. Cette procédure est abandonnée au niveau communautaire. Les résultats du RICA français sont donc désormais calculés sans appliquer cette réévaluation des bilans. Cette réforme a eu pour conséquence, en 2010, une diminution de 17 000 euros en moyenne de l'actif immobilisé. Le total de l'actif, les capitaux propres et le total du passif sont diminués d'autant. Cette réforme implique aussi la diminution de la valeur des dotations aux amortissements, les soldes intermédiaires de gestion qui en dépendent, et en particulier le résultat courant avant impôts (RCAI), ont donc été augmentés d'autant, 4 500 euros en moyenne en 2010. Cette réforme accroît la cohérence des résultats du RICA avec ceux liés à la mise en œuvre des règles comptables en France.